MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE Libert Agenter

GESTION DES TRANSFERTS DE BOURSE ENTRE EPLE (BOURSE DES COLLEGES)

FICHE PAS A PAS DI@MAN Collèges publics

Sommaire

CONTEXTE DU DOCUMENT	1
CAS 1 : L'élève n'est pas boursier dans son établissement d'origine (dossier avec bourse refusée)	2
CAS 2 : L'élève est boursier dans son établissement d'origine (dossier avec bourse acceptée)	2
CAS 3 : L'élève n'a pas de dossier dans son établissement d'origine	11
CAS 3A : L'élève n'a pas de demande en cours dans son établissement d'origine	11
CAS 3B : L'élève a une demande en cours dans son établissement d'origine	12

CONTEXTE DU DOCUMENT

Ce document décrit les étapes à suivre lorsqu'un élève quitte un établissement au cours du premier trimestre et précise les actions à mener au deuxième trimestre par l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil (cas où l'élève change de collège public).

Lorsque d'un élève quitte un établissement au cours du deuxième trimestre, les actions à mener sont les mêmes : il faudra les réaliser au troisième trimestre.

ATTENTION : Si l'élève a un consentement à l'étude automatique du droit à bourse dans son établissement d'origine, le consentement est transféré à l'établissement d'accueil lors de l'utilisation des fonctionnalités de transfert d'élèves en masse ou de transfert unitaire d'élève d'un EPLE à l'autre, disponibles dans SIECLE Base Elèves (le consentement est réutilisé pour les années à venir). En complément, l'établissement d'origine joint la fiche de renseignements complétée de l'élève à l'établissement d'accueil, pour que celui-ci dispose du rappel synthétique du consentement, et vérifie et saisisse le cas échéant les données dans sa base de données Base Elèves si celles-ci n'y figurent pas.

Rappel : Il est fortement recommandé de ne pas retirer la division de l'élève sortant. Ce mode opératoire a des conséquences bloquantes dans DI@MAN : le versement des bourses des élèves concernés est bloqué car ils disparaissent de la liste des boursiers à payer



CAS 1 : L'élève n'est pas boursier dans son établissement d'origine (dossier avec

bourse refusée)

Dans ce cas, l'établissement d'origine et d'accueil n'ont rien à faire. En effet, si l'élève a un droit à bourse refusé dans son établissement d'origine, la situation sera identique dans son établissement d'accueil

CAS 2 : L'élève est boursier dans son établissement d'origine (dossier avec bourse acceptée)

D'après la réglementation, pour les bourses de collège, **la bourse est due pour l'intégralité du trimestre par le collège** dans lequel un élève boursier est scolarisé au début de ce dernier.

Cas d'un élève qui est sorti de l'établissement pendant le 1^{er} **trimestre :** L'élève est boursier dans son établissement d'origine, la bourse lui a été payée intégralement au 1^{er} trimestre. ¹

L'établissement est désormais au 2^{ème} trimestre dans DI@MAN.

Dans l'établissement d'accueil de l'élève, une nouvelle demande doit être créée pour permettre l'instruction d'un nouveau dossier, ce qui permettra d'attribuer à nouveau la bourse.

Pour permettre cela, l'établissement d'origine doit réinstruire le dossier, ce qui abandonnera la demande initiale. Les étapes sont décrites dans les paragraphes qui suivent :

¹ Par exception, si la bourse n'a pas été versée au 1^{er} trimestre, l'établissement d'origine devra faire une régularisation manuelle dans GFE ou OP@LE pour le versement de la bourse du 1^{er} trimestre. La régularisation dans GFE nécessite au préalable de rescolariser l'élève dans l'établissement d'origine (supprimer temporairement la date de sortie dans Base Elèves).



Dans l'établissement d'origine

1) Noter les informations du dossier (RFR et nombre d'enfants à charge)

Il est souhaitable que l'établissement d'origine conserve la notification d'attribution afin de la communiquer à l'établissement d'accueil lors du transfert de l'élève.

Dans l'onglet « Dossier de bourse » / « Instruction du dossier » :

Il faut sélectionner l'élève sortant et cliquer sur Instruire.

keu de bord. Demandes de bourse - Dossiers de bourse - Éditions de contrôle - Récapitulatif pour la DSDEN - État des bourses - Traitements collectifs - Gestion des trimestres						
Recherche des élèves						
État du dossier : Tous * Prénom élève :	Provenance demande : Toutes v Nom demandeur :	Formations : Toutes *	Divisions : Toutes *	État des jours retenus : Tous *	Nom élève : lecanu	RÉINITIALISER LES FILTRES Afficher uniquement les sélectionnés :
	Nom Prénom	Date de naissance For 4EME	mation Division	Régime DEMI-PENSIONNAIRE DANS L'ETABLISSI	EMENT Automatisée nombre de lignes par page	1 élément sélectionné Avancement dossier avec bourse attribuée 10 v 1-1 sur 1 <<
			INSTRU	RE		

La page du dossier permet de noter les informations du demandeur, le RFR et le nombre d'enfants à charge (le message en haut de l'écran permet de visualiser que l'élève n'est plus scolarisé dans l'établissement).

iers de bourse (estruction	du dossier on éligible à la bourse de collège.				€ RETOUR 10 de
né(e) le	er uction du deader for du dead 2 hereise 4 FIN - INE :	- DEMI-PENSIONNAIRE E	Difection des dives Attriactionnes	eve sorti le 01/11/2024	Bicapitulati#
R DEMANDE RESPONSABLES Dossier avec demande auto Demière modification Tet du distrie	matisée 13/11/2024 dostier avec bourse attribuée	Bourse Bou	NKSE ATTRIBUEE	Prime	s prime n'est attribuée à cet élève.
Demandeu Demandeur intia Informations fiscale Revenu fiscal de référence Nombre d'enfiscal de référence Nombre d'enfiscal de référence	r (Représentant légal) Représentant légal) 25000 € 8	Echelo Montarit annu	n 2 ni 315 C		
iombre denfants majeurs célibataire	informations fiscales identique	25			
Prénom te aucun élève avec un demandeur	Nico) lo et des informations fiscales identiques.	Formation REINSTRUME LE DOSSIER	Olvision GÉRER LES JOURS RETEMUS NOTIFIER	Lien de parenté	



2) <u>Réinstruire le dossier dans l'établissement d'origine afin de supprimer le dossier ainsi que la bourse et abandonner la demande</u>

Le bouton **Réinstruire le dossier** permet de supprimer la bourse et d'abandonner la demande.

inst Cat	rruction du dominir al du droit à looirse	\rightarrow	Sélection dus élèves Attribution/Nefus	\rightarrow	Recapitulatif
né(e) le Demande Responsables	4 - INE :	- DEMI-PENSIONNAIRE D	ANS L'ETABLISSEMENT	Élève sorti le 01/11/2024	
ossier avec demande autor	natisée	Bourse		Prime	
Dernière modification Etat du dossier Demandeur	13/11/2024 dossier avec bourse attribuée	BOUR Points de charge Estatulos	SE ATTRIBUEE 8	Aucun	e prime n'est attribuée à cet élève.
Demandeur initial Informations fiscales	(Représentant légal)	Montant annuel	315€		
Nombre d'enfants mineurs ou handicapés	8				
mbre d'enfants majeurs célibataires	0				

Une pop-up de validation s'affiche :

Sélection des dossiers à réinstruire								×
	INE	Nom	Prénom	Né(e) le	Formation	Division	Lien de parenté	
	100000000000	all Owner	1. aprel	2704004	4EME	0.000	Mère	
Pour cl	haque élève sélec	ctionné, la dem	ande va être a	abandonnée. Si be	soin, une nouvelle	e demande pap	ier peut être saisie.	
Pour cl	haque élève sélec	ctionné, la dem	ande va être a	abandonnée. Si be	soin, une nouvelle	e demande pap	ier peut être saisie.	

ATTENTION : Dans le cas d'une fratrie (élèves avec les mêmes responsables, scolarisés dans le même établissement et éligibles au même type de bourse), les autres élèves de la fratrie sont proposés. Il ne faut pas les sélectionner s'ils n'ont pas quitté l'établissement. Par défaut, seul l'élève depuis lequel on réinstruit le dossier est sélectionné.

Pour valider la réinstruction, il faut cliquer sur Valider.

L'établissement d'origine ne doit pas saisir de nouvelle demande (papier) pour l'élève.



3) <u>Communiquer les informations du dossier au nouvel établissement et l'informer qu'il peut désormais traiter</u> <u>l'élève dans son établissement</u>

L'établissement d'origine informe l'établissement d'accueil que le dossier de l'élève a été réinstruit et sa bourse supprimée. Il lui communique également les informations nécessaires pour que l'établissement d'accueil puisse attribuer la bourse à l'élève dans son établissement *(informations sur le demandeur, le RFR et le nombre d'enfants à charge)* ou lui adresse la notification d'attribution.

L'établissement d'origine transmet la fiche de renseignements de l'élève complétée à l'établissement d'accueil, afin que ce dernier dispose d'une synthèse des données relatives au consentement à l'étude automatique du droit à bourse.

Dans l'établissement d'accueil

L'établissement d'accueil doit saisir une demande *papier* avec le même demandeur que dans l'établissement d'origine, la passer à *complète* puis instruire le dossier sur la base des informations fiscales communiquées par l'établissement d'origine afin de lui attribuer la bourse.

Enfin, l'établissement d'accueil devra saisir des jours de retenus sur le 1^{er} trimestre (90 jours retenus à saisir afin d'éviter le double versement de la bourse).

4) Saisir une demande papier sans numéro fiscal avec le même demandeur que dans l'établissement d'origine

Dans l'onglet « Demande de bourse » / « Saisie / suppression des demandes papiers »

Il faut sélectionner l'élève et cliquer sur le bouton Gérer les demandes.

LE Bourses						🔁 🚱 Que	i de neuf Informations ¹	2024-25
au de bord Demandes de bourse -	Dossiers de bourse - Éd	itions de contrôle - Récapitulatif pour	la DSDEN + État des bourses + Traiten	nents collectifs - Gestion des trimes	tres			
Demandes de bourse	Saisie / Suppression des	demandes papier						
Recherche des élèves								
Provenance demande :	État demande :	Nom élève :	Nom responsable :	Formations :	Divisions :		BÉINITIAI ISER	LES PLTRES
Toutes	Tous	•		Toutes	Toutes	Ŷ	Afficher uniquemen	les sélectionné
							C	×
\frown							1 é	ément sélectio
□ - INE	Nom	Prénom	Date de naissance SEME	Formation Divis	ion Date de	mande Pr	ovenance Éta	t demande
\smile						nombre de ligne	s par page : 10 🕶 1 -1 sur 1 🤇	< 1/1>
			GÉRER LE					

La demande doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Même demandeur que celui de l'établissement d'origine ;
- Pas de numéro fiscal.



FICHE PAS A PAS DI@MAN Collèges publics

Afin de valider cette étape, il faut cliquer sur le bouton Poursuivre

Demandes de bourse Saisie / Suppressi	on des demandes papier				← RETOUR 🕸 🏛 🔳 🖽
Sélection du d Saisie des num	emandeur Fros fiscaux	S	élection des élèves		Récapitulatif
L né(e) le	- INE : - EXTE	RNE LIBRE			
Niveau responsabilité		Nom		Prénom	Parenté
O REPRESENTANT LEGAL	and the second se		and a second		Père
REPRESENTANT LEGAL			-		Mère
Saisie des numéros fiscaux	Même demandeur que	e quand l'ancien étal	blissement		
		Date de dépôt	15/01/2025		
		Numéro fiscal du demandeur		Ne pas saisir	de numéro fiscal
		En concubinage	○ Oui ® Non (pour les coup	les mariés ou pacsés, cocher "non")	
		POURS	GUIVRE		

La demande peut ensuite être enregistrée.

🎽 Demandes de	bourse Saisie / Suppression des demandes papier		← RETOUR 👷 🏛
✓	Sélection du demandeur Saisie des numéros fiscaux	Sélection des élèves	Récapitulatif
	né(e) le - INE :	- EXTERNE LIBRE	
Informations fis	cales demandeur		
Aucune donnée fiscale	connue pour le demandeur		

5) Passer la demande à complète sans demander de justificatif

Afin de poursuivre la gestion de la demande, il faut cliquer sur **Gérer la demande** puis passer la demande à « complète » pour permettre l'instruction du dossier.

Tableau de bord Demandes de b	bourse + Dossiers de bourse + Éditions d	e contrôle • Récapitulat	if pour la DSDEN + État des bourses + Traite	ments collectifs + Gestion des trimestres		
👗 Demandes de bou	urse Saisle / Suppression des dema	indes papier				← RETOUR 🔐 🏛 🔳 🖤 🥝
✓	Sélection du demandeur Saisie des numéros fiscaux		\rightarrow	Sélection des élèves	>	Récapitulatif
n n	ié(e) le 👘 - IN	E				
Demande Établissen	ment			Motifs d'incomplet		
	État de la demande Date de dépôt	Nouvelle 15/01/2025		Données fiscales non récupérées de la DGFIP		
	Demandeur de la bourse	(Représentant légal)				
Accusé réception de	emande					
,	Accusé de réception non envoyé par mail		ENVOYER ACCUSÉ DE RÉCEPTION			
	Accusé de réception non édité					
Informations fiscale	es demandeur					
Aucune donnée fiscale conno	ue pour le demandeur					
			SUPPRIMER LA DEMANDE	GÉRER LA DEMANDE		



FICHE PAS A PAS DI@MAN Collèges publics

Pour passer la demande à « complète », il faut cliquer sur Modifier puis sélectionner l'état « Demande complète ».

	Demandes de bourse - Détail des demandes de	de bourse de collège Demande 1 sur 1	6 man (0 6 1 m)
	- Contract de source - Deten des demandes d		
Cenards Mathematicana and a construction of the second and a consecond and a construction of the secon	ne(e) le	EXTERNE LIBRE	
	Demande		Motifs d'incomplet
Indication fiscales demander Portication Portication Portication Portication Portication Portication Portication Portication Portication	Provenance de la demande Etat de la demande Demandeur de la bourse Date de dépôt Date de modification	Établissement Nouvelle (Représentant légal) 15/01/2025	Données fiscales non récupérées de la DGFIP
Cestora de la demande Importancia de la demande Importanci	Informations fiscales demandeur		
	Aucune donnée fiscale		
pusiticutis definitional in a demande and	Gestion de la demande		✓ REFUSER LE DOSSIER
At the descent the revenue 3203 At the descent the revenue 3203 Attracture increase and part of a local Attracture increase and part of a local </td <td>Justificatifs</td> <td></td> <td>Avis</td>	Justificatifs		Avis
	Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) Attestation récente de palement de la CAF Autre	A transmettre par le Demandé par le demandéur gestionnaire X	Demande Nouvelle ENVORSE ACCusé de réception non envoyé par mail. Accusé de réception non édité.
Gestion de la demande Vivuelle justificatifs Arise antendeur par le demandeur par			
At ransmettre par le demandéur gestionnaire Demandé en attente de justificatif Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) × Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) > Autre Demande en attente de justificatif Bestificatifs VALCER Avis d'imposition ferende da CAF	Gestion de la demande Justificatifs		✓ VALIDER X ANNULER
Sestion de la demande VALDER VALDER <t< th=""><th>Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) Attestation récente de palement de la CAF Autre</th><th>À transmettre par le Demandé par le demandeur gestionnaire</th><th>Demande en attente de justificatif Demande complète Demande abandonnée Demande Nouvelle ENVORR ACCUSÉ DE RÉCEPTION Accusé de réception non envoyé par mail. Accusé de réception non édité.</th></t<>	Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) Attestation récente de palement de la CAF Autre	À transmettre par le Demandé par le demandeur gestionnaire	Demande en attente de justificatif Demande complète Demande abandonnée Demande Nouvelle ENVORR ACCUSÉ DE RÉCEPTION Accusé de réception non envoyé par mail. Accusé de réception non édité.
Justificatifs Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) X O Demande altente de justificatif Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) X O Demande abandonnée Autre O O O Demande de réception non envoyé par mail. Accusé de réception non edité.	Section de la demande		
À transmettre par le demandeur Demandé par le gestionnaire Demande en attente de justificatif Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) X C Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) C C Attestation récente de paiement de la CAF C C Autre C C ENVOYER ACCUSÉ DE RÉCEPTION Autre C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	lustificatifs		
	Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) Avis d'imposition du concubin 2024 (sur les revenus 2023) Attestation récente de paiement de la CAF Autre	À transmettre par le Demandé par le demandeur gestionnaire X	Demande en attente de justificatif Demande complète Demande abandonnée Demande Nouvelle ENVORE ACCUSÉ DE RÉCEPTION Accusé de réception non envoyé par mail. Accusé de réception non édité.

Il est possible de rajouter un commentaire dans le champs observations si le gestionnaire le souhaite.

Il faut ensuite réaliser l'instruction du dossier en cliquant sur Valider et instruire



6) Instruire manuellement le dossier à partir des informations transmises par l'établissement d'origine

Il faut saisir manuellement le RFR et le nombre d'enfants à charge. Il est également possible de mettre une observation à cette étape.

t légal)

Il faut alors Poursuivre l'instruction.

Le droit à bourse est calculé et l'attribution de bourse est validée en cliquant sur Attribuer la bourse.

Dossiers de bourse Instruction	n du dossier		÷	RETOUR 🚇 🏛 📃 🖽 🤗		
~	Instruction du dossler Calcul du droit à loourse	Sélection des élèves Attribution/Refus	Rócapitulatif			
né(e) le	- INE : - EXTERNE LIBRE					
DOSSIER DEMANDE RESPONSABLES						
Dossier		Aide à l'attribution de bourse er	en collège			
Demandeur Demandeur intell Informations fiscales Revenu fiscal de référence Nombre d'enfants mineurs ou handicapés Nombre d'enfants majeurs oilibataires	(Représentant légal) (Représentant légal) 25000 € 8	Points de charge 8 Echelon 2 Montant annuel 31	DROIT A BOURSE			
Sélection des élèves Il n'existe aucun autre élève avec le même demandeur et des informations fiscales identiques.						
	PEPERINT ALLE LAARE PROJECT	A THORSE A BOUIGE				



FICHE PAS A PAS DI@MAN Collèges publics

7) Saisir 90 jours retenus sur le T1

Puisque la bourse de l'élève a déjà été payée pour le 1^{er} trimestre par l'établissement d'origine, 90 jours retenus doivent être saisis sur cette période, en cliquant sur **Gérer les jours retenus**.

	nstruction du dossier ialcul du droit à bourse	~	Sélection des élèves Attribution/Refus	√	Récapitulatif
né(e) le	- INE :	· EXTERNE LIBRE	+.+		
R DEMANDE RESPONSABLE	s ier - Établissement	Bourse	12	Prime	
Dernière modificati	on 15/01/2025		BOURSE ATTRIBUEE	Aucun	e prime n'est attribuée à cet élève.
Etat du dossi Demande	er dossier avec bourse attribuée	Pol	nts de charge 8		
Demandeur init	a (Représentant légal)	Mc	intant annuel 315 €		
Informations fiscal	15				
Revenu fiscal de référen	ce 25000 €				
Nombre d'enfants mineurs o	50 8				
Nombre d'enfants maieurs célibatair	es 0				
es avec demandeur el	informations fiscales identiqu	es			
Prénom	Né(e) le	Formation	Division	Lien de parenté	
re aucon erere avec un demanded	et des monnations instates identiques.	RÉINSTRUIRE LE DO	SSIER GÉRER LES IOURS RETENUS	IFIER	
		HEINGTHOME CE DO	ACTENTICE OF THE ACTENT OF THE	IT ILIN	

Une pop-up s'affiche dans laquelle on peut saisir 90 jours de retenus sur le 1^{er} trimestre, puis **Valider**.

Jours retenus dan	s le trimestre			×
Nb jours retenus	T1	T2	T3	
	Bourse: 90	0	0	
	(✓ VALIDER X ANNULER		



8) Imprimer la notification d'attribution

Le bouton Notifier permet d'imprimer la notification d'attribution.

. Ins	truction du dossier	√	Sélection des élèves	√	Récapitulatif
né(e) le	- INE	EXTERNE LIBRE			
R DEMANDE RESPONSABLES	r - Établissement	Bourse		Prime	
Dernière modification	15/01/2025	BOURS	E ATTRIBUEE	Aucun	e prime n'est attribuée à cet élève.
Etat du dossier	dossier avec bourse attribuée	Points de charge	8		
Demandeur	(Représentant légal)	Echelon	2		
Demandeur initial	Représentant légal)	Montant annuel	315 €		
Informations fiscales		Jours retenus sur bourse	90 (total annuel)		
Revenu fiscal de référence	25000 €	Date dernière modification des jours	15/01/2025		
Nombre d'enfants mineurs ou bandicanés	8	retenus			
vombre d'enfants majeurs célibataires	0				
es avec demandeur et i	nformations fiscales identiqu	es			
Prénom	Né(e) le	Formation	Division	Lien de parenté	

La notification doit être éditée au format *pdf* et conservée par l'établissement.

Édition ou envoi d'une notification	×
Notification d'attribution de bourse 🛩	
B IMPRIMER LA NOTIFICATION	



CAS 3 : L'élève n'a pas de dossier dans son établissement d'origine

Dans ce cas, la procédure à suivre dépendra du régime de l'élève dans son établissement d'accueil (externe, demi-pensionnaire ou interne) et de l'avancement de sa demande de bourse.

CAS 3A : L'élève n'a pas de demande en cours dans son établissement d'origine

L'établissement d'origine n'a pas besoin de gérer la demande de bourse de l'élève ; elle sera entièrement gérée par l'établissement d'accueil.

Dans l'établissement d'accueil

Une demande *papier* doit être saisie dans l'onglet « **Demande de bourse » / « Saisie / Suppression des demandes papier ».**

La demande doit être passée *complète* dans l'onglet « **Demande de bourse » / « Gérer les demandes »,** puis le dossier doit être instruit.

Lorsqu'une bourse a été attribuée, l'établissement doit régulariser la bourse de l'élève afin que la bourse lui soit versée au compte du 1^{er} trimestre.



CAS 3B : L'élève a une demande en cours dans son établissement d'origine

- Si l'élève était externe dans son établissement d'origine, la demande doit être abandonnée, quel que soit son état, puis une demande doit être créée dans son nouvel établissement au 2^{ème} trimestre afin que l'éligibilité à la bourse soit étudiée et la bourse payée en cas d'attribution.
- Si l'élève était interne ou demi-pensionnaire dans l'établissement d'origine, l'éligibilité à la bourse doit être étudiée dans l'établissement d'origine et la bourse payée pour le 1^{er} trimestre en cas d'attribution :

Dans l'établissement d'origine :

- o Rescolariser l'élève dans la Base Elève en supprimant sa date de sortie,
- o Dans le menu Gestion des demandes, traiter les justificatifs si nécessaires et la valider complète,
- o Instruire le dossier : attribuer la bourse le cas échéant,
- Payer l'élève via une régularisation manuelle dans GFE ou OP@LE si l'instruction du dossier a donné lui à l'attribution de la bourse.

Les étapes à suivre sont ensuite les mêmes que dans le cas 2 :

- o Réinstruire le dossier dans l'établissement d'origine et abandonner la demande,
- o Créer une demande dans l'établissement d'accueil et attribuer de la bourse,
- Saisir des jours retenus sur le 1er trimestre dans l'établissement d'accueil seulement dans le cas où l'élève a été payé de son T1 par l'établissement d'origine. Il ne faut donc pas saisir des jours retenus si l'élève était externe dans son établissement d'origine.